

**Déclaration de la FSU au CSA académique du  
mercredi 8 novembre 2023**



Ce CSA Académique se tient quatre semaines après l'attentat terroriste d'Arras. Nous tenons ici à réaffirmer notre soutien aux proches de Dominique Bernard, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Mais nous savons aussi que c'est toute la communauté éducative, ainsi que les élèves qui ont été meurtri·es par ces événements et nous tenons également à leur adresser tout notre soutien.

Cet attentat s'est déroulé presque trois ans jour pour jour après l'assassinat de notre collègue d'histoire-géographie Samuel Paty. Il a donné l'occasion à un monde politique et médiatique souvent enclin à critiquer le service public d'éducation et ses personnels d'exprimer, pour une fois, du soutien, et de valoriser l'école comme un rempart à l'obscurantisme.

En effet, en donnant accès aux savoirs, en éduquant à l'esprit critique et en apprenant la vie en collectivité, l'école publique joue un rôle essentiel dans l'émancipation des jeunes. L'ensemble des disciplines enseignées joue un rôle de prévention contre toute dérive sectaire et obscurantiste et concourt à former des citoyens et citoyennes éclairées.

Mais l'école ne peut pas soigner à elle seule tous les maux de la société. Et surtout, il ne suffit pas de déclarer son amour à l'école et aux enseignant·es quand les personnels se font assassiner. Il s'agit aujourd'hui d'abandonner les promesses hypocrites et de renforcer l'école en lui donnant les moyens de fonctionner. La sécurisation matérielle des établissements scolaires ne sera rien sans personnel et sans une autre politique éducative, une politique qui ne détruise pas le service public. Or ce sont bien 2500 suppressions d'emplois qui sont prévues à la rentrée prochaine. Lors de cette rentrée 2023 il manquait un·e enseignant·e dans au moins la moitié des établissements scolaires, sans compter les personnels sociaux et de santé ou encore les personnels administratifs. Encore aujourd'hui il manque toujours des personnels et cette situation met en difficulté les équipes et parfois le fonctionnement d'établissements. Pour permettre à l'école de remplir tout son rôle aujourd'hui l'Éducation Nationale a besoin de personnels formés en nombre suffisant et qui puissent être suppléés si nécessaire.

Ces personnels ont besoin d'être reconnus, valorisés, d'abord financièrement, ils ont également besoin de stabilité et non d'annonces à des fins de communication politique ou de mise en place de dispositifs à marche forcée. Ainsi le pacte, ou par exemple l'heure d'approfondissement en 6<sup>e</sup> sont mis en œuvre de manière confuse et accentuent le décalage entre discours politiques et réalités concrètes dans les établissements. Ou encore le message envoyé dans les établissements au début des vacances scolaires d'automne pour la mise en place d'une action de sensibilisation au harcèlement entre le 9 et le 15 novembre. Les délais imposés sont-ils en accord avec un sujet aussi sérieux ? Et que dire de l'annonce du gouvernement sur le passage des épreuves du bac professionnel en mars alors qu'elles ont

été fort justement reportées en juin pour le bac général et technologique ? Un calendrier qui n'est pas bon pour la scolarité des un·es l'est pour les autres ? Comment comprendre cette décision incohérente ?

La FSU tient également à dénoncer les attaques du ministre sur la formation continue. Vouloir la circonscrire aux seules vacances ou soirées des personnels est une posture qui ne tient pas compte du temps de travail déjà réalisé par nos professions, qui ne tient pas compte de l'égalité professionnelle, qui ne tient pas compte de la réalité des nombreuses tâches de toutes sortes alourdisant depuis des années nos métiers, dont le malaise est pourtant bien matérialisé par un certain nombre d'indicateurs (ruptures conventionnelles, démissions...). La formation continue est essentielle et vitale, elle participe de la dynamique professionnelle, participe d'un système éducatif en bonne santé. Cette formation continue se déroule sur temps de service et c'est normal, c'est un droit. Nous dénonçons les premières initiatives qui ont déjà été prises dans notre académie pour imposer des formations en soirée ou les mercredis après-midi, dans des dispositifs parfois complètement inadaptés et ne faisant que renforcer le mécontentement de la profession. Il est incroyable de constater que même les formations à la laïcité et aux valeurs de la République qui se déroulaient en établissement depuis deux ans et n'ont pas encore touché tous les personnels semblent remises en cause. Quelle sinistre ironie dans le contexte actuel !

Quant à la formation des PES à temps plein dans notre académie, dont les conditions d'entrée dans le métier sont déjà extrêmement difficiles, elle se fait au mépris du respect de l'arrêté qui la cadre. La FSU en demande la stricte application : une formation pour les PES 100% sur le temps élèves, et non sur les vacances ni sur les heures d'animation pédagogiques, ni les mercredis après-midi.

Sur les sujets à l'ordre du jour, nous nous exprimerons lors de l'examen de ces différents points mais nous voulons d'ores et déjà rappeler que la FSU s'oppose à l'intégration du lycée Saint Germain au Lycée Fourier. Cette décision imposée à marche forcée contre les personnels ne tient pas compte de la situation des lycées sur la ville d'Auxerre.

Nous voulions également dans cette déclaration préalable dénoncer la mise en application du pacte qui pose un certain nombre de questions quant à la gestion de l'argent public et des moyens alloués aux établissements. Surtout, elle n'a fait que diviser les collectifs de travail, et aura sans nul doute renforcé les inégalités salariales que le ministère prétend par ailleurs réduire.

Sur cette question des salaires, des enseignant.es et des AESH n'ont pas perçu leur rémunération en septembre ou seulement en partie. Les débuts de carrière en majorité ont subi de nombreuses erreurs d'ordre divers, avec notamment des trop-perçus conséquents (jusqu'à 600€) retirés à tort. Les personnels impactés se sont trouvés en difficulté financière, parfois majeure. Il n'est pas du rôle de l'Action Sociale de pallier ces erreurs, par ailleurs peu ou pas expliquées ou de manière quasi-incompréhensible. Les situations encore non régularisées à ce jour, et de nouvelles sur la paie d'octobre, doivent être traitées d'urgence.